



**Fédération Panafricaine des Comptables (PAFA) et
Association Africaine de Comptabilité et de Finance (AAFA)**



**L'AFRIQUE APPELLE À L'INITIATIVE DE RECHERCHE EN
COMPTABILITE ET EN FINANCE (ACAFRI) 2020-2021**

1. Préambule

Ce projet s'appuie sur les deux précédents programmes de recherche connus sous le nom d'Initiative pour les Articles de Recherche en Afrique (ACRPI) en 2017 et en 2019. Afin de poursuivre l'objectif stratégique de la Fédération Panafricaine des Comptables (PAFA), de développer [et de s'engager dans] la production de connaissances et de solutions sur des questions qui affecteront l'économie, la société et la profession (par le biais de leadership éclairé), cette troisième initiative part du point de vue partagé qu'il subsiste un écart important dans la recherche en comptabilité en Afrique sur des questions d'intérêt variées pour les praticiens, les régulateurs financiers, les universitaires et les décideurs. En outre, le financement de la recherche qui pourrait permettre aux universitaires de s'engager dans de telles recherches est limité. La PAFA entend donc étendre son partenariat avec les chercheurs en comptabilité des Universités Africaines en finançant la recherche sur les questions émergentes. Par conséquent, cette troisième collaboration entre la PAFA et l'AAFA se concentrera spécifiquement sur le financement de projets de recherche présentant un intérêt pour les praticiens et les décideurs politiques, avec le soutien de mentors nommés par l'AAFA pour guider les chercheurs. Ainsi, La présente initiative est dénommée l'Appel pour la Recherche en Comptabilité en Afrique de 2020-2021 (ACARI).

L'Association Africaine de Comptabilité et de Finance (AAFA), en tant qu'entité de chercheurs et de professionnels de la comptabilité, coordonne cette initiative en tant que plateforme d'universitaires ayant une passion pour la recherche en Afrique, pour soutenir leur ambition de recherche et contribuer au développement et à l'avancement de la connaissance en comptabilité. Plus précisément, ce partenariat bénéficiera à la PAFA, aux comptables professionnels, aux organismes de surveillance africains reconnus (régulateurs comptables), aux organisations professionnelles de la comptabilité, aux universitaires et à la profession comptable en Afrique. Par exemple, il peut fournir des résultats empiriques pertinents sur diverses questions pour informer et approfondir l'influence de la PAFA, développer un argument pour plus de subventions de la recherche ou soutenir des activités de plaidoyer. Il va également améliorer, la visibilité, les compétences et l'efficacité des universitaires africains, car des projets de recherche exceptionnels seront financés, publiés et utilisés par la PAFA aux niveaux national, régional et international pour le plaidoyer et l'élaboration de politiques. En outre, l'initiative renforcera les relations entre la profession comptable et les universités africaines.

2. Objectif de l'initiative

L'objectif de l'initiative est de développer les recherches empiriques, conceptuelles ou théoriques de grande qualité pouvant être utilisées par la profession comptable, pour soutenir les économies africaines dans la réussite des réalisations de réformes des secteurs public et privé et dans leur quête pour la réalisation de l'Agenda 2063 de l'UA (Union Africaine). Cette initiative vise à faire progresser la connaissance sur les pratiques comptables et/ou financières en Afrique, et à travers sa diffusion, informer et influencer les politiques et soutenir le leadership éclairé aux niveaux national et continental.

Plus précisément, le projet vise à atteindre les objectifs suivants :

- i. Financer deux (2) projets de recherche universitaire en comptabilité et finance en Afrique intéressant les membres du PAFA et les décideurs politiques (le montant maximal du prix est de 7 500 \$ US par projet).
- ii. Fournir une plate-forme permettant aux chercheurs retenus de diffuser leurs résultats aux organisations comptables professionnelles africaines et à la PAFA sur les questions pertinentes pour la profession pour l'élaboration de politiques – par le biais d'une présentation en session au Congrès biennal des Comptables Africains de la PAFA, et d'un rapport de recherche résumé publié conjointement par la PAFA et l'AAFA.
- iii. Permettre le renforcement des capacités et le développement de compétences en recherche des chercheurs africains en comptabilité et en finance à travers le financement de la recherche originale (soutenu par un système de mentorat impliquant des chercheurs seniors).
- iv. Positionner la PAFA et l'AAFA pour relever les défis pratiques et essayer de résoudre les problèmes auxquels sont confrontées la profession comptable et les économies africaines en général.

3. Prix de recherche

L'initiative vise à développer de la recherche sur les tendances émergentes de la comptabilité et de la finance dans le but de faire progresser les connaissances académiques et les pratiques professionnelles de la comptabilité et la finance en Afrique. Suite à l'appel à manifestation d'intérêt et à la soumission de propositions, deux (2) projets de recherche seront sélectionnés et financés. Le chercheur principal de chacun des deux projets lauréats sera invité à présenter leurs conclusions aux principaux décideurs lors du 6^e Congrès Africain des Comptables¹ à Maputo, en Mozambique en 2021. Les résultats de la recherche seront publiés dans une série de rapports de recherche conjoints par la PAFA et l'AAFA après que ceux-ci ont été présentés au Congrès. Un résumé approprié des rapports de recherche sera publié dans le numéro spécial de la revue African Accounting and Finance Journal ou dans d'autres revues de soutien.

¹ Organisé par la Fédération Panafricaine des Comptables : plus de 1.000 délégués participeront aux discussions sur différents sujets de leadership éclairé

En outre, les sujets/thèmes des projets de recherche seront évalués à chaque congrès. Ainsi, tous les membres de la PAFA bénéficieront des résultats de ces recherches et toute discussion ou prise de position sur la voie à suivre.

4. Eligibilité et conditions

Pour pouvoir participer à l'initiative de recherche, les candidats doivent respecter les conditions et critères ci-après :

- i. Le chercheur principal (et principal auteur du rapport) doit résider en Afrique et être un membre du personnel universitaire permanent d'une université africaine ou d'un autre établissement d'enseignement supérieur ;
- ii. Le(s) chercheur(s) doivent fournir des preuves de leurs capacités universitaires à mener et achever des recherches de grande qualité dans les délais prévus. Cela implique que le chercheur principal doit être titulaire d'un doctorat au moment de la demande ou au moins montrer un historique de recherche et de publications académiques. Le département/l'université du chercheur principal doit soutenir sa demande. Etant donné qu'il est probable que les projets impliquent la collecte de données de différents pays, le chercheur principal devra montrer des preuves de l'accès à un réseau de chercheurs et de praticiens compétents en comptabilité, finance et disciplines pertinentes (par exemple la technologie) dans d'autres pays africains.
- iii. Le projet proposé doit être original et conforme aux thèmes énoncés dans l'appel, réalisable dans les délais requis, et les fonds de recherche alloués devront être dépensés au terme de la période. Le projet de recherche envisagé ne peut pas faire partie d'une recherche de doctorat en cours.
- iv. Un des chercheurs (de préférence le chercheur principal) de chacun des deux projets doit être disponible pour assister au Congrès Africain des Comptables prévu en 2021 à Maputo, en Mozambique pour présenter les résultats de leur recherche. Leurs frais de voyage seront couverts.
- v. Les fonds de recherche doivent couvrir les coûts directs tels que les frais de collecte de données, d'assistant de recherche, d'achat de données, de transcription d'entretiens, d'enquête et un coût raisonnable couvrant le temps du chercheur. Tous les frais de voyage prévus doivent être directement associés aux activités de recherche. 50% des sommes seront payés à l'avance et le solde sera payé à la fin et à l'approbation du rapport final/présentation à l'APECA concerné.
- vi. Les candidats retenus doivent être en mesure de soumettre leur rapport de recherche complet au plus tard le 31 mars 2021. Le cas échéant, un rapport intérimaire sera demandé par l'AAFA entre trois et six mois avant la date de soumission finale.
- vii. Les candidats qui ont remporté les prix des initiatives précédentes ne sont pas éligibles pour postuler en leur qualité de chercheur principal.
- viii. Les membres du Comité de Mise en Œuvre et d'Evaluation ne sont pas éligibles pour postuler séparément ou conjointement avec d'autres co-auteurs.
- ix. Tous les projets de recherche retenus se verront attribuer un mentor/expert par le Comité de Mise en Œuvre et d'Evaluation dont la tâche sera de guider les candidats

et d'assurer une bonne exécution de la recherche. Des frais de mentorat appropriés s'appliqueront et seront inclus dans la demande de financement de recherche.

- x. Les propositions et les rapports peuvent être soumis en anglais, français ou portugais.

5. Process de demande

Les candidats qui remplissent les critères d'éligibilité et les conditions énoncées ci-dessus peuvent postuler en soumettant une proposition de recherche (en utilisant le modèle fourni) au plus tard le vendredi 10 avril 2020 à info@aafassociation.com et copiée à yinka.moses@vuw.ac.nz avec pour objet : « APPEL POUR LA RECHERCHE EN COMPTABILITE EN AFRIQUE 2020-2021 ». Le projet de recherche proposé doit être original et se concentrer sur l'un des domaines des thèmes mentionnés ci-dessous.

Le Comité de Mise en Œuvre et d'Evaluation examinera les propositions et notifiera aux deux candidats retenus au plus tard le 15 Mai 2020 afin de leur permettre d'initier leurs projets de recherche dans les délais impartis. Les auteurs des projets sélectionnés sont encouragés à assister à la conférence annuelle de l'Association Africaine de Comptabilité et de Finance (AAFA) prévue du 1^{er} au 3 Septembre 2020, au Caire, en Égypte, pour présenter leurs travaux en cours.²

6. Domaines thématiques

Pour l'initiative de 2020-2021, des propositions de recherche sont sollicitées dans les domaines et thématiques ci-après :

Selon le Forum Economique Mondial (WEF), la Quatrième Révolution Industrielle cherche à enclaver les changements fondamentaux dans notre façon de vivre, de travailler et de se rapporter les uns aux autres. Les progrès technologiques sont au centre de ces changements et suscitent des questions et des préoccupations clés en raison de leurs effets potentiellement omniprésents sur les pays, les organisations, les humains, la nature et la société. Dans le même temps, la Quatrième Révolution Industrielle et les nouvelles technologies peuvent aider à relever les défis de longue date dans les pays en développement pour créer un avenir inclusif et centré sur l'homme qui aura un impact positif sur les familles, les organisations et les communautés.

Dans cette optique, le rôle des comptables évolue sous l'effet des développements croissants de l'automatisation, de l'intelligence artificielle, des nouvelles technologies en matière de comptabilité financière et de reporting, et des exigences sociétales et de développement durable. Il y a également des aspirations à ce que les nouvelles technologies puissent contribuer à générer des gains d'efficacité, à garantir la transparence et la responsabilité dans le secteur public. Il est nécessaire de procéder à une évaluation approfondie de l'état de préparation de la profession comptable africaine à la lumière de l'environnement changeant d'aujourd'hui. Dans

² Les auteurs participant à la conférence AAFA en Egypte devront payer par eux-mêmes leurs frais de voyage

cette optique, nous invitons d'excellentes propositions de recherche pour aborder l'un des thèmes suivants :

1. Quatrième Révolution Industrielle : Evaluer l'état de préparation des acteurs de la profession comptable (cabinets comptables, ordres professionnels, institutions de formation et membres) en Afrique à utiliser la 4RI pour améliorer leur création de valeur.
2. Transformer la chaîne de valeur de l'enseignement et de la formation en comptabilité en incorporant les innovations et les technologies émergentes de la Quatrième Révolution Industrielle pour développer de nouvelles aptitudes, comportements et compétences.
3. Exploiter les technologies numériques pour améliorer la prestation des services publics en Afrique en soulignant le rôle de la profession comptable.
4. Programme de comptabilité professionnelle et développement professionnel continu : Préparer le terrain pour la Quatrième Révolution Industrielle.
5. Développement de technologies (y compris l'intelligence artificielle) et d'outils dans la comptabilité du secteur public africain pour améliorer la prestation de services
6. Gérer les ressources de l'Afrique à travers des réflexions et de reporting intégrés – le rôle de la 4RI.
7. Comment la profession comptable peut utiliser les capacités de la 4RI pour contribuer à la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et des Objectifs de Développement Durable en Afrique ?
8. La profession comptable traçant la voie de la Cinquième Révolution Industrielle – imaginer la 5RI et le rôle de la profession comptable

Les propositions peuvent intégrer une gamme de méthodes de collecte de données jugées appropriées aux questions et thèmes de recherche décrits ci-dessus. Les projets peuvent également inclure une recherche documentaire sur les ordres nationaux existants dans le monde, effectuer des études exploratoires des expériences organisationnelles et des études de cas en Afrique. L'objectif général du projet est d'éclairer l'élaboration de politiques et d'initiatives appropriées pour les organisations professionnelles africaines.

7. Calendrier de mise en œuvre

Date	Activité
Février 2020	Annonce et appel à soumission de propositions
Vendredi, 10 Avril 2020	Date limite de soumission des propositions
10 Avril - 1 Mai 2020	Evaluation par le IRC - première évaluation
15 Mai 2020	Annonce des propositions gagnantes Signature du contrat de recherche et des modalités de décaissement des fonds (50%), et confirmation des mentors du projet.
1 Juin 2020	Début des projets de recherche
Entre 30 Septembre et 31 st Décembre 2020	Evaluation du mentor et rapport intérimaire au IRC; date fixée en fonction de la nature du projet et l'arrangement préalable
31 Mars 2021	Soumission des rapports finaux par chaque équipe de recherche
30 Avril 2021	Evaluation et acceptation du rapport (y compris le rapport financier des dépenses de recherche).
1 Mai 2021 a la date du Congres	Organisation du voyage pour un représentant de chaque équipe de recherche et les représentants de l'AAFA participant au 6 ^e APECA au Mozambique
Trois mois avant la date du Congres de 2021	Soumission de la version finale corrigée des rapports pour publication comme série de recherche et articles de synthèse dans la revue de l'AAFA pour publication ³

³Les auteurs ne recevront leur solde de 50% qu'après avoir soumis la version corrigée de leur projet pour publication et leur participation à l'APECA

Formulaire de Proposition de Recherche

Veillez noter :

(1) La date de clôture des candidatures complètes et des pièces justificatives : Vendredi 10 avril 2020 - 17h GMT

(2) Le chercheur principal doit envoyer le formulaire de demande dûment rempli et les pièces justificatives à l'attention du Secrétaire de l'AAFA (info@aafassociation.com) et copié : yinka.moses@vuw.ac.nz

(3) Pièces justificatives : le chercheur principal doit fournir un CV complet (avec le CV des autres chercheurs de l'équipe) et une lettre de soutien signée par le Directeur/Doyen du département académique de l'université/institution du chercheur principal

1. Nom complet du chercheur principal, affiliation (université et département) et coordonnées (email et téléphone):
--

1a. Le cas échéant, veuillez ajouter le nom complet des autres chercheurs, leur affiliation et coordonnées.
--

2. Titre du projet de recherche:

3. Quel est l'objectif principal de ce projet de recherche?
--

[100 mots au maximum]

4. Durée du projet	5. Date de démarrage: jj/mm/aaaa
---------------------------	---

[pas plus de 12 mois]

[Pas plus tard que le 8 Juin 2020]

6. Montant total de financement demandé:	
---	--

Le detail des coûts est donné a la page 4

USD

7. Grandes lignes du projet

En 2 pages A4 au maximum - objectifs, domaine/littérature, méthodes, calendrier des étapes principales et plus précisément spécifiez comment la recherche envisagée se rapporte à un ou plusieurs des domaines thématiques décrits dans l'appel à projets de recherche et sera bénéfique à la connaissance académique et professionnelle des pratiques comptables et financières en Afrique. Veuillez également préciser le rôle de chaque chercheur et les résultats attendus:

7. Grandes lignes du projet (suite)

8. Tout appui supplémentaire fourni (par exemple par fonds propres de recherche, fonds universitaires ou de toutes autres sources extérieures) :

--

9. Dépense :

Veillez fournir des justifications détaillées des coûts et spécifier les taux de change applicables au besoin. Veillez inclure tous les coûts et frais de transferts bancaires dans votre budget.

Élément de coût	Justification / base d'estimation	USD
Assistant de recherche (y compris tout sur-salaire)		
Assistance administrative (y compris les charges supplémentaires). Veillez noter que ceci ne devrait pas inclure les charges administratives de routine		
Coûts des sondages et/ou d'entretien (par exemple, administration de questionnaires, transcription des entretiens)		
Logiciels informatiques/Achat de données (devis / facture à fournir)		
Tous frais de voyage et de séjour liés à la recherche		
Temps des chercheurs (spécifiez les heures et le taux horaire pour chaque chercheur)		
Frais bancaires et de transferts		
Autres frais (veuillez spécifier):		
Total:		\$

10. Nom et signature du chercheur principal	Date

<i>Usage administratif uniquement</i> Commentaires du Comité de Mise en Œuvre et d'Evaluation (IRC)	
Décision:	Attribué / Non Attribué
	Montant Attribué: USD